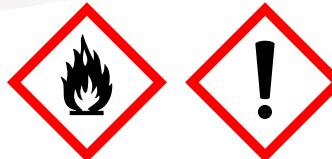


Rouge soudan III en solution
L-F-T-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 102 051
Nom commercial	: Rouge soudan III en solution
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers physiques
 - Dangers pour la santé
- : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
: Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

- : Danger
: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.

- Conseils de prudence

- Généraux
- Prévention

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Rouge soudan III en solution
L-F-T-N
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Rouge Soudan III	: <= 1 %	85-86-9	201-638-4	----	----	Xi; R36/37/38 Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)
Chloral hydraté	: <= 20 %	302-17-0	206-117-5	605-014-00-6	----	T; R25 Xi; R36/38 Acute Tox. 3 (H301) Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315)
Ethanol	: <= 50 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	----	F; R11 Flam. Liq. 2 (H225)
Propane-2-ol	: < 2 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	----	F; R11 R67 Xi; R36 Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336)
Eau	: <= 50 %	7732-18-5	----	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
Butanone	: < 2 %	78-93-3	201-159-0	606-002-00-3	----	F; R11 R66 R67 Xi; R36 Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)

Autres informations
SECTION 4. Premiers secours
- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Prévention

: Conserver à l'abri de la chaleur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Conserver à l'écart de : Agents oxydants.

Moyens d'extinction
- Adéquats

: Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.

- Contre-indiqué

: Eau.

Risques particuliers

: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner. En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
La décomposition thermique génère : Phosgène. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Rouge soudan III en solution
L-F-T-N
SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)
SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039). Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage
Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver à l'écart de : Agents oxydants. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Protection individuelle

: Eviter toute exposition inutile.

- Protection respiratoire

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
Nom chimique

: Rouge soudan III en solution

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Rouge.

Odeur

: Caractéristique.

pH

: Aucune donnée disponible.

Poids moléculaire

: Non applicable.

Point de fusion [°C]

: Aucune donnée disponible.

T°d'ébullition initiale [°C]

: Aucune donnée disponible.

Densité

: Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans l'eau

: Aucune donnée disponible.

Point d'éclair [°C]

: Aucune donnée disponible.

Temp. d'autoinflammation [°C]

: Aucune donnée disponible.

Limites d'explosivité

Rouge soudan III en solution
L-F-T-N
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité inférieures [%] : Aucune donnée disponible.

Limites d'explosivité supérieures [%] : Aucune donnée disponible.

Log P octanol / eau à 20°C : (chloral hydraté) :

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Chaleur.

Matières à éviter : Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca).

Produits de décomposition dangereux : Chlorure d'hydrogène. Phosgène.

Polymerisation dangereuse : Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses : Facilement inflammable. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë
- Inhalation

: Peut être nocif par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Risque d'œdème pulmonaire.

- Cutanée

: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau. Absorbé par la peau.

- Oculaire

: Très irritant pour les yeux.

- Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

- Autre
Chloral Hydraté [302-17-0]

: Le produit ou ses émissions peuvent induire des altérations sanguines et/ou aggraver des affections sanguines préexistantes. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort. Organe(s) cible(s) : Foie. Reins. Coeur. Nerfs.

D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

: (Chloral hydraté) :

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

: Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

: Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

: Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique
- Autre

: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Effets cancérogènes
Chloral Hydraté [302-17-0]

: Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (IARC) : 3. Il demeure un doute concernant le potentiel cancérogène de ce produit. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.

Effets mutagènes

: Aucune donnée disponible.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

: Aucune donnée disponible.

Autres informations toxicologiques

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

Rouge soudan III en solution
L-F-T-N
SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)
SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	<p>: Eviter le rejet dans l'environnement. (Chloral hydraté) : Toxicité pour les bactéries : Ps. Putida CE5 : 1,6 mg/L/16h. (Chloral hydraté) : Toxicité pour les daphnies : Daphnia Magna CE50 : 510 mg/L/24h. (Chloral hydraté) : Toxicité pour les poissons : Leuciscus Idus CL50 : 1720 mg/L/48h. (Chloral hydraté) : Toxicité pour les algues : Sc. Quadrifida Cl5 : 2,8 mg/L/7].</p>
DThO (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Persistante et dégradabilité	: (Chloral hydraté) : Biodégradation lente.
Potentiel de bio-accumulation	: (Chloral hydraté) : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	<p>: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les contenants ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.</p> <p>Ne pas jeter les résidus à l'égout.</p>
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A., 3 (6.1), II
- No ONU	: 1992
- I.D. n° :	: 336
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 3 Group : II
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 1992 Liquide inflammable, toxique, n.s.a. (Solution d'éthanol et de chloral hydraté).
- Classe	: 3 (6.1)
- Groupe d'emballage	: II
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 1992 Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Ethanol and chloral hydrate solution).
- IATA - Classe ou division	: 3 (6.1)
Groupe d'emballage IATA	: II



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 3

Date : 28 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 13 / 12 / 2011

Rouge soudan III en solution

L-F-T-N

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données : EUH066 - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225 - H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 - H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H315 - H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006